

■ **Flash Net, Garcia & Lavin**, à Genève, entreprise de net-toyage. (FOSC du 12.10.2000, p. 6990). Garcia Henry n'est plus associé. La société est dissoute et radiée. L'associé Lavin Eduardo reste chargé de l'actif et du passif de la société, au sens de l'art. 579 CO, dont il continue les affaires sous la raison de commerce 'Flash Net, Lavin', à Carouge (GE).

Journal no 1926 du 18.02.2002
(00354668 / CH-660.0.694.998-7)